

■ **Gilbert Crivelli, successeur de Fulvio Crivelli**, à Le Mont-sur-Lausanne, gypserie-peinture (FOSC du 07.04.1988, p. 1349). Par décision du 11 mars 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 4219 du 22.04.2004
(02235492 / CH-550.0.053.305-0)